



REGI
Monsieur Younous OMARJEE
Parlement européen
Bât. Altiero Spinelli, O5E240
60, rue Wiertz
B-1047 Bruxelles

14 janvier 2021

Monsieur le député,

En tant que président en exercice de la Conférence permanente des ministres et responsables politiques en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et en tant que responsable politique du "Sommet de la Grande Région", je vous sollicite dans le contexte de la communication récente de la Commission européenne au sujet de l'achèvement de l'Espace Européen de l'Enseignement. Au nom des autorités exécutives de la Grande Région, je souhaite en effet appeler votre attention sur un modèle de coopération transfrontalière en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Dans sa communication, la Commission européenne souligne sa volonté d'intensifier et d'approfondir la coopération entre institutions d'enseignement supérieur en Europe. Les alliances formées dans le contexte de l'initiative « Universités européennes » constituent un moyen – mais certainement pas le seul – afin de développer et de mettre à l'épreuve de nouveaux modèles de coopération interuniversitaire dans le but de réaliser cette ambition.

La Grande Région est depuis longtemps un laboratoire propice à l'expérimentation de stratégies ambitieuses communes et un moteur européen de l'innovation, y compris dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est dans cette optique que les régions partenaires ont soutenu la création du réseau "Université de la Grande Région (UniGR)" en 2008 dans le cadre d'un projet Interreg IVA.

L'UniGR regroupe aujourd'hui sept établissements (les universités de Kaiserslautern, de Liège, du Luxembourg, de la Sarre et de Trèves et un partenaire associé, la htw saar) de quatre pays de la région frontalière située entre l'Allemagne (Sarre et Rhénanie-Palatinat), la France (Grand Est), le Luxembourg et la Belgique. Elle compte 135.000 étudiants et plus de 10.000 enseignants-chercheurs. Elle est pionnière dans la création de programmes d'études intégrés, au nombre de 30 aujourd'hui. L'UniGR

met actuellement en place des centres d'expertise interdisciplinaires dans des domaines d'excellence scientifique qui combineront les forces des universités partenaires, créant ainsi une offre de formation multidisciplinaire de haute qualité, étroitement liée à des projets de recherche communs au plus haut niveau international et à l'environnement innovant de la zone transfrontalière. C'est ainsi que l'UniGR a créé le Centre européen de ressources et de compétences pour les études sur les frontières (UniGR-CBS). Récemment, un autre centre interdisciplinaire sur le thème "Matériaux et métaux dans une économie circulaire", UniGR-CIRKLA, a été fondé.

L'UniGR constitue ainsi un modèle européen d'université transfrontalière, qui a su mettre en place des structures de coopération innovantes, y compris en termes de gouvernance, et a atteint un niveau de coopération dont peu de réseaux universitaires peuvent se prévaloir à ce jour. La proximité géographique et le soutien politique dont a bénéficié l'UniGR grâce aux structures politiques transfrontalières en place dans la Grande Région ont contribué à lui permettre de jouer ce rôle de pionnier, à l'instar d'autres réseaux transfrontaliers, tels qu'EUCOR.

Dans le cadre des phases pilotes de l'initiative "Universités européennes", une grande importance a été accordée à l'équilibre géographique des réseaux à soutenir afin d'obtenir la répartition la plus égale possible des alliances universitaires dans les États membres de l'Union. Les 41 alliances sélectionnées dans le cadre des deux appels à projets pilotes ont atteint cette répartition équilibrée de manière impressionnante.

Ce critère d'équilibre géographique exclut toutefois les réseaux purement transfrontaliers. Ceux mêmes qui souvent bénéficient d'une expérience exceptionnelle, acquise grâce à un contexte où la coopération transnationale est vécue au quotidien. Ces réseaux ont déjà fait face à de nombreux défis que rencontreront également les futures « universités européennes » et ont souvent trouvé des solutions innovantes pour les surmonter. C'est pourquoi nous souhaitons appeler votre attention sur le rôle que peuvent jouer les réseaux universitaires transfrontaliers en tant que laboratoires vivants permettant de développer des modèles de coopération transposables à l'échelle européenne, tout en contribuant à renforcer la cohésion territoriale, sociale et économique entre régions.

Nous vous sollicitons donc à considérer ces réseaux de coopération transfrontaliers comme modèles réussis d'« Universités européennes », complémentaires aux modèles actuellement développés dans le cadre des projets pilotes de l'initiative « Universités européennes ». Ces groupements pourraient donc être dûment reconnus pour leur expérience de longue date. La mise en place de possibilités de financement dans le cadre du prochain cadre pluriannuel financier 2021-2027, dans le contexte de l'initiative des « Universités européennes » ou à un autre titre, ou la possibilité d'une labellisation en tant qu'« Universités européennes » contribueraient à soutenir substantiellement le développement futur de ces réseaux transfrontaliers. Compte-tenu de la complémentarité entre coopération régionale et européenne, la participation d'universités membres des alliances transfrontalières à d'autres projets d'Universités européennes ne devrait pas avoir de répercussions négatives sur l'évaluation de ces alliances transfrontalières.

Les régions frontalières constituent des modèles et forces motrices de l'intégration européenne. En ce sens, la reconnaissance des réseaux universitaires transfrontaliers

constitués en leur sein contribue de manière significative à l'achèvement de l'Espace européen de l'Education.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes sincères salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Tobias HANS', with a long horizontal stroke extending to the right.

Tobias HANS